

**CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ**

Page 1 de 3

**Résolutions adoptées à la 488e séance tenue le  
26 avril 2004**

Date d'adoption du procès-verbal :  
le 19 mai 2004

CU-488-2 NOMINATION D'UN MEMBRE AU CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

Le Conseil de l'Université nomme M. Jonathan Harvey membre du Conseil, selon l'alinéa g) de l'article 8 de la Charte, pour un mandat débutant le 26 avril 2004 et se terminant le 31 mai 2008.

CU-488-3.1 NOMINATION DE LA DOYENNE DE LA FACULTÉ DE L'AMÉNAGEMENT

Le Conseil de l'Université nomme Mme Irène Cinq-Mars doyenne de la Faculté de l'aménagement pour un second mandat de quatre ans à compter du 1<sup>er</sup> juin 2004.

CU-488-3.2 NOMINATION DE LA DOYENNE DE LA FACULTÉ DE DROIT

Le Conseil de l'Université nomme Mme Anne-Marie Boisvert doyenne de la Faculté de droit pour un mandat de quatre ans à compter du 1<sup>er</sup> juin 2004.

CU-488-3.3 NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR EXERÇANT LES FONCTIONS DE DOYEN DE LA FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES

Le Conseil de l'Université nomme M. Louis Maheu administrateur exerçant les fonctions de doyen de la Faculté des études supérieures pour une période allant du 1<sup>er</sup> juin 2004 au 31 mai 2005.

CU-488-7 BUDGET 2004-2005 ET PRO FORMA 2005-2006 ET 2006-2007

Le Conseil de l'Université adopte le budget 2004-2005 et prend acte du pro forma pour les années 2005-2006 et 2006-2007, selon le document A-2/488<sup>o</sup>/632 déposé aux archives.

CU-488-8 COMITÉ DES PROMOTIONS

Le Conseil de l'Université accorde la promotion à compter du 1<sup>er</sup> juin 2004 à la personne dont le nom paraît au document A-2/488<sup>o</sup>/635.1.1 déposé aux archives.

CU-488-9 RAPPORT SUR L'ÉMÉRITAT

Le Conseil de l'Université accorde les promotions à compter du 1<sup>er</sup> juin 2004 aux personnes dont les noms paraissent au document A-2/488<sup>o</sup>/636.1.1 déposé aux archives.

**CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ**

Page 2 de 3

**Résolutions adoptées à la 488e séance tenue le  
26 avril 2004**

Date d'adoption du procès-verbal :  
le 19 mai 2004

CU-488-10 CRITÈRES DE SÉLECTION POUR LA NOMINATION DU RECTEUR OU DE LA  
RECTRICE : AVIS DU CONSEIL

Le Conseil de l'Université donne un avis favorable aux critères de sélection pour la nomination du recteur ou de la rectrice, selon le document A-2/488e/639 déposé aux archives.

CU-488-11 POLITIQUE SUR LES STAGIAIRES POSTDOCTORAUX

Le Conseil de l'Université modifie la *Politique sur les stagiaires postdoctoraux* :

1. en biffant l'alinéa c) du paragraphe 1.1 de l'article 1;
2. en modifiant comme suit le paragraphe 5.3 de l'article 5 :

« Le stagiaire postdoctoral a accès à l'ensemble des services offerts par les Services aux étudiants en acquittant, au moment de son inscription, les frais exigibles. Ces frais sont établis de concert avec la Faculté des études supérieures et la direction des Services aux étudiants ».

CU-488-12.1 NOMINATION D'UN DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT

Le Conseil la personne dont le nom suit, conformément à la recommandation transmise par le Comité exécutif lors de sa 952<sup>e</sup> séance tenue le 13 avril 2004.

FACULTÉ DE MÉDECINE DENTAIRE

Département de dentisterie de restauration

MILOT, M. Patrice : directeur à compter du 26 avril 2004 et pour un mandat de quatre ans, soit jusqu'au 31 mai 2008.

CU-488-12.2 NOMINATION D'UN PROFESSEUR AVEC PERMANENCE

Le Conseil de l'Université nomme avec permanence la personne dont le nom paraît au document A-2/488<sup>e</sup>/642.1 déposé aux archives, conformément aux conditions décrites dans la délibération du Sous-comité –affaires professorales– du Comité de régie reproduite dans le document A-2/488<sup>e</sup>/642.1.1 déposé aux archives.

**CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ**

Page 3 de 3

**Résolutions adoptées à la 488e séance tenue le  
26 avril 2004**

Date d'adoption du procès-verbal :  
le 19 mai 2004

---

CU-488-12.3 DÉMISSION D'UN PROFESSEUR

Le Conseil de l'Université accepte la démission de la personne dont le nom paraît au document A-2/488<sup>e</sup>/637.1 déposé aux archives, conformément à la recommandation transmise par le Comité exécutif lors de sa 952<sup>e</sup> séance tenue le 13 avril 2004.

Le secrétaire général,  
Michel Lespérance